

Guid@gglo



2008-2014 : Construire ensemble
une **agglomération**
qui nous ressemble



Les grands principes

D'UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Préserver l'identité communale tout en réorganisant le cadre administratif territorial : tel est le fondement de toute intercommunalité. Tour d'horizon en quatre points de l'une des entités phares du regroupement de communes : la communauté d'agglomération.



1 Qu'est-ce qu'une communauté d'agglomération ?

/// C'est un EPCI regroupant plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centres de 15 000 habitants. Ce seuil démographique de 15 000 habitants ne s'applique pas lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu de département. Ce type de regroupement de communes a été initié par les lois de décentralisation et complété par les lois Chevènement (loi de renforcement et de simplification de la coopération intercommunale) du 12 juillet 1999 et Voynet (loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire) du 25 juin 1999.

2 À quoi ça sert ?

/// La communauté d'agglomération permet à ses communes membres de mettre en place des projets dont la portée va au-delà du périmètre de chacune d'entre elles. On parle de projet d'intérêt communautaire. (sauf exception). Un intérêt communautaire qui est déterminé, pour chaque compétence, à la majorité des deux tiers du conseil de la communauté d'agglomération.



3 Quelles sont les compétences exercées par une communauté d'agglomération ?

/// Il y a trois types de compétences : obligatoires, optionnelles et facultatives. Le choix des compétences optionnelles est arrêté par décision des conseils municipaux des communes intéressées dans les conditions de majorité qualifiée requises pour sa création. Les communes peuvent décider librement de transférer à la communauté d'agglomération d'autres compétences que celles dont le transfert est imposé par loi (compétences facultatives).

LES COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LA CAFPF

Obligatoires

- > Le développement économique.
- > L'aménagement de l'espace communautaire.
- > L'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire.
- > La politique de la ville.

Optionnelles

- > La maîtrise d'ouvrage du service de l'eau potable.
- > La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.
- > La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- > La création ou l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire et des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

Facultatives

- > Le transport et le traitement des eaux usées domestiques et assimilées.
- > L'enseignement supérieur.

4 Quels sont les moyens financiers d'une communauté d'agglomération ?

/// Le statut de communauté d'agglomération confère à la collectivité un accroissement des moyens financiers. Les recettes du budget de la communauté d'agglomération comprennent :

- la taxe professionnelle unique.
- la taxe des ordures ménagères et/ou la redevance des ordures ménagères.
- la redevance d'assainissement.
- les dotations de l'État dont la dotation globale de fonctionnement.
- le versement du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA).
- les subventions européennes, celles de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Général.

POUR EN SAVOIR PLUS

- > **EPCI** : établissement public de coopération intercommunale.
- > **TPU** : La taxe professionnelle unique, appelée aussi taxe professionnelle d'agglomération, correspond à un partage de la fiscalité entre les communes et le groupement auxquelles elles appartiennent. Les communes perçoivent les impôts ménages (taxe d'habitation et les deux taxes foncières), le groupement perçoit la taxe professionnelle unique. Les départements et régions continuent de percevoir leurs 4 taxes additionnelles, sans modification.
- > **TEOM** : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été instaurée afin de pourvoir aux dépenses des services d'enlèvement des ordures ménagères, sans rapport direct avec le service rendu. Elle peut être instituée dans les communes dans lesquelles fonctionne un service d'enlèvement des ordures ménagères, si les dépenses de ce service ne sont pas couvertes par des recettes ordinaires n'ayant pas de caractère fiscal.
- > **FCTVA** : le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) a succédé au fonds d'équipement pour les collectivités locales (FECL) pour permettre de compenser une partie de la charge de TVA supportée par les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics bénéficiaires, sur leurs dépenses réelles d'investissement.



L'agglomération MODE D'EMPLOI

Créée en 2003 pour une durée illimitée, la communauté d'agglomération Forbach Porte de France, la 2^e en Lorraine, témoigne d'un fonctionnement analogue à d'autres communautés et dispose également de ses propres particularités.

La communauté d'agglomération Forbach Porte de France est administrée par le conseil communautaire, l'organe délibérant qui se réunit en moyenne tous les deux mois. Composé de 74 délégués élus par les conseils municipaux de 21 communes membres, le conseil a pour fonction de régler les affaires qui sont de la compétence de la communauté d'agglomération. Le nombre de délégués est proportionnel au nombre d'habitants par commune. La règle est la suivante : deux délégués par commune dont la population est inférieure ou égale à 2 000 habitants et un délégué supplémentaire par tranche entamée de 2 000 habitants. Pour sa part, l'exécutif composé d'un président, d'un vice-président ordonnateur et de vice-présidents représentant chaque commune, est incarné par le Bureau de la communauté d'agglomération. Enfin, les commissions de travail (7 depuis le 7 mai 2008, cf. composition dans les pages suivantes) mises en place par le conseil communautaire planchent sur les projets s'inscrivant dans ses champs de compétences.

Conseil de développement UN LIEU DE CONCERTATION

Pour l'élaboration du « projet d'agglomération », la loi d'orientation, d'aménagement et de développement durable du territoire, dite loi Voynet (25 juin 1999) a prévu l'association de la société civile (chefs d'entreprises, syndicats, membres d'associations) au sein d'un conseil de développement. Celui de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France est né le 11 juin 2004. Son rôle : participer à l'élaboration et au suivi des projets de développement et d'aménagement de l'agglomération, émettre des avis et des propositions auprès des élus de la CAFPF, qui restent les décideurs politiques. En clair, il se veut avant tout un lieu de concertation sur les enjeux d'aménagement et de développement du territoire.





Le siège de la communauté d'agglomération.

CARTE D'IDENTITÉ

- > **Date de création** : 1970 en tant que district. Passage en communauté de communes au 1^{er} janvier 2002 puis en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2003.
- > **Nombre de communes** : 21
- > **Nombre d'habitants** : 83 438
- > **Les communes** : Alsting, Behren-lès-Forbach, Bousbach, Cocheren, Diebling, Etzling, Farschviller, Folkling, Forbach, Kerbach, Metzling, Morsbach, Nousseviller-Saint-Nabor, Oeting, Petite-Rosselle, Rosbruck, Schoeneck, Spicheren, Stiring-Wendel, Tenteling et Théding.

Vos élus

Afin de mieux connaître les personnes qui représentent au mieux les intérêts de tous les citoyens, vous trouverez dans les pages 6 à 12 l'ensemble des membres du bureau ainsi que les délégués de chaque commune. Présentation.



Laurent Kalinowski
Président
Maire de Forbach
Conseiller Général
de la Moselle



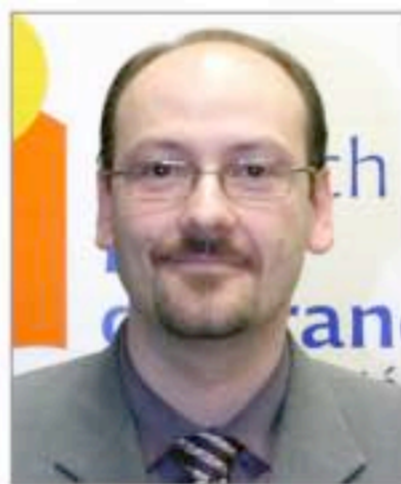
Paul Fellingner
1^{er} Vice-Président
ordonnateur chargé
des Finances
Maire de Schoeneck



Jean-Claude Holtz
2^e Vice-Président chargé
de l'Environnement
et du Développement
durable
Maire de Stiring-Wendel
Vice-Président du Conseil
Général de la Moselle



Jean-Claude Hehn
3^e Vice-Président
chargé de l'Eau,
de l'Assainissement
et des Travaux
Maire d'Alsting



Jérôme Dibo
4^e Vice-Président
chargé de l'Habitat
Maire de
Behren-lès-Forbach



Jean-Bernard Martin
5^e Vice-Président chargé
de l'Aménagement de
l'espace communautaire
Maire de Cocheren
Conseiller Général
de la Moselle



Gérard Mittelberger
6^e Vice-Président
chargé des Transports
Maire de Petite-Rosselle



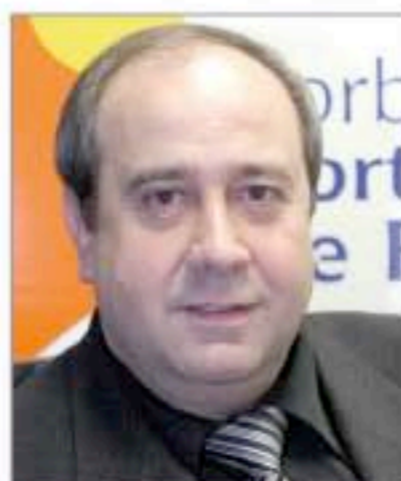
Serge Starck
7^e Vice-Président chargé
du Développement
économique
Maire de Nousseviller
Saint-Nabor Cadenbronn



Gilbert Schuh
8^e Vice-Président
chargé de la Coopération
transfrontalière
Maire de Morsbach



Jean-Luc Schwartz
9^e Vice-Président
chargé de l'Enseignement
supérieur et de la formation
Maire de Diebling



Ralph Klein
10^e Vice-Président
chargé du Tourisme
Maire de Tenteling-Ebring



Fernand Meyer
11^e Vice-Président
chargé de
l'Assainissement
Maire de Metzting



Jean Jung
12^e Vice-Président
chargé de l'Eau
Maire de Spicheren



Bernard Lapp
13^e Vice-Président
chargé des Technologies
de l'Information et de la
Communication (TIC),
Maire d'Oeting



Jean-Paul Hilpert
14^e Vice-Président
chargé de la Gestion
des Déchets
Maire de Théding



Alain Marchetto
15^e Vice-Président chargé
du Contrat Urbain
de Cohésion sociale
Maire de Folkling-Gaubiving



Jean-Luc Jehin
16^e Vice-Président
chargé des Affaires
économiques
Maire d'Etzling



Laurent Bour
17^e Vice-Président
chargé des Finances,
du Budget et de
l'Administration générale
Maire de Kerbach



Gilles Bignon
18^e Vice-Président
chargé des Travaux
Conseiller municipal
de Farschviller



Francis Claussner
19^e Vice-Président chargé
de la Cohésion sociale et
de la Santé
Adjoint au Maire
de Forbach



Germain Metzinger
20^e Vice-Président
chargé de la Jeunesse,
des Sports, de la Culture
et des Loisirs
Adjoint au Maire
de Bousbach



Francis Schmitt
21^e Vice-Président
chargé du Développement
des services et emplois
Conseiller municipal
de Rosbruck

A NOTER

> La communauté d'agglomération Forbach Porte de France a opté pour un système original. En effet, Laurent Kalinowski, le président a pris l'engagement moral, lors de sa première allocution devant la nouvelle assemblée communautaire, de partager cette présidence avec Paul Fellinger, actuel premier vice-président de la communauté d'agglomération, qui prendra ainsi le relais en 2011. Une organisation qui s'explique par la volonté de Paul Fellinger, dans un premier temps candidat à la présidence de la CAFPF, de consacrer, dans l'immédiat, une grande partie de son énergie au Syndicat de Cohérence du Val de Rosselle dont il est le président sortant.



Joseph Scherer
Conseiller municipal
Alsting



André Spohr
Adjoint au maire
Alsting



Jean-Luc Breda
Conseiller municipal
Behren-lès-Forbach



Arthur Caria
Conseiller municipal
Behren-lès-Forbach



Serge Ettighoffer
Adjoint au maire
Behren-lès-Forbach



Romain Flauss
Adjoint au maire
Behren-lès-Forbach



Patrick Meurer
Conseiller municipal
Behren-lès-Forbach



Calogero Natale
Conseiller municipal
Behren-lès-Forbach



Constant Kieffer
Maire
Bousbach



Aloyse Freyberger
Adjoint au maire
Cocheren



Marie-Thérèse Pfeiffer
Conseiller municipal
Cocheren



Honoré Greff
Conseiller municipal
Diebling



Fabrice Meyer
Adjoint au maire
Etzling



Roger Hesse
Adjoint au maire
Farschviller



Albert Gehrard
Adjoint au maire
Folkling



Carmen Harter-Houselle
Adjoint au maire
Forbach



Thierry Homberg
Adjoint au maire
Forbach



Martine Pilavyan
Adjoint au maire
Forbach



Pierre Heintz
Adjoint au maire
Forbach



Marie-Christine Roche
Adjoint au maire
Forbach



Alain Flaus
Adjoint au maire
Forbach



Marie-Antoinette Gerolt
Adjoint au maire
Forbach



Ahmed Arab
Adjoint au maire
Forbach



Guy Leitner
Adjoint au maire
Forbach



Christophe Durand
Conseiller municipal
Forbach



Jean-Louis Hoffmann
Conseiller municipal
Forbach



Daniel Fritz
Adjoint au maire
Kerbach



Gérard Grosse
Adjoint au maire
Metzing



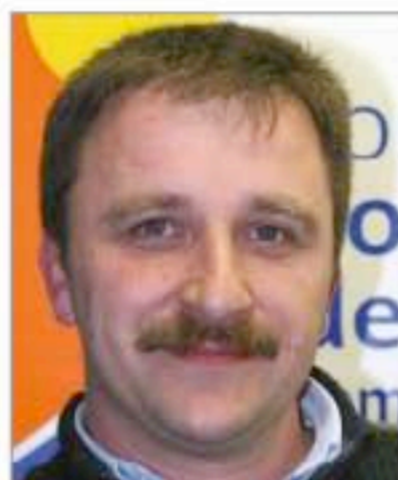
Marcelle Cocciolone
Adjoint au maire
Morsbach



Germain Klein
Adjoint au maire
Morsbach



Hubert Wack
Adjoint au maire
Nousseviller-Saint-Nabor



Dominique Gauer
Adjoint au maire
Oeting



Jean-Paul Rupp
Conseiller municipal
Oeting



Bernard Anselmier
Conseiller municipal
Petite-Rosselle



Gaetano Cigna
Adjoint au maire
Petite-Rosselle



Gérard Bruck
Adjoint au maire
Petite-Rosselle



Marie-Claire Paris
Adjoint au maire
Petite-Rosselle



Pierre Steininger
Maire
Rosbruck



Gabriel Bastian
Adjoint au maire
Schoeneck



Jean-Claude Loegel
Adjoint au maire
Schoeneck



Paul Balandras
Adjoint au maire
Spicheren



Hervé Malick
Conseiller municipal
Spicheren



Mireille Cinqualbre
Adjoint au maire
Stiring-Wendel



Eugénie Andres
Conseiller municipal
Stiring-Wendel



Jean Dyczka
Conseiller municipal
Stiring-Wendel



Joseph Klose
Conseiller municipal
Stiring-Wendel



Yannick Le Blanc
Conseiller municipal
Stiring-Wendel



Bernard Decker
Conseiller municipal
Stiring-Wendel



Yves Ludwig
Adjoint
au maire
Stiring-Wendel



Constant Flauss
Adjoint
au maire
Tenteling



Marcel Kieffer
Adjoint
au maire
Théding



Dominique Mertz
Conseiller
municipal
Théding

Zoom sur **LES COMMISSIONS**

Le conseil communautaire arrête le nombre et la composition des commissions spécialisées chargées de préparer les décisions ou de donner tout avis sur l'exercice des compétences exercées par la communauté d'agglomération. Chaque commission est présidée par un ou plusieurs vice-présidents délégués. Le président de la communauté d'agglomération en est président de droit.

Finances du budget et de l'administration générale

Président : Paul Fellingner, Schoeneck.

Vice-Président délégué :

Finances : Laurent Bour, Kerbach.

Membres :

Joseph Scherer, Alsting /
Romain Flaus, Behren-lès-Forbach /
Constant Kieffer, Bousbach /
Jean-Bernard Martin, Cocheren /
Jean-Luc Schwartz, Diebling /
Martine Pilavyan, Forbach /
Christophe Durand, Forbach /
Jean-Louis Hoffmann, Forbach /
Gérard Bruck, Petite-Rosselle /
Gérard Mittelberger, Petite-Rosselle /
Francis Schmitt, Rosbruck /
Jean-Claude Loegel, Schoeneck /
Mireille Cinqualbre, Stiring-Wendel /
Yves Ludwig, Stiring-Wendel /
Marcel Kieffer, Théding.

Fonctionnaire référent :

Sophie Rennert.

Développement économique

Président : Serge Starck, Nousseviller-Saint-Nabor

Vice-Présidents délégués :

Affaires Economiques : Jean-Luc Jehin, Etzling /
Développement des Services et de l'Emploi :
Francis Schmitt, Rosbruck.

Membres :

Joseph Scherer, Alsting /
Jean-Luc Breda, Behren-lès-Forbach /
Constant Kieffer, Bousbach /
Marie-Thérèse Pfeiffer, Cocheren /
Jean-Bernard Martin, Cocheren /
Jean-Luc Schwartz, Diebling /
Fabrice Meyer, Etzling /
Albert Gerhard, Folkling /
Marie-Antoinette Gerolt, Forbach /
Thierry Homberg, Forbach /
Jean-Louis Hoffmann, Forbach /
Gérard Grosse, Metzling /
Gérard Bruck, Petite-Rosselle /
Marie-Claire Paris, Petite-Rosselle /
Hervé Malick, Spicheren /
Yannick Le Blanc, Stiring-Wendel /
Constant Flauss, Tenteling.

Fonctionnaire référent : Jean Michels.

Coopération transfrontalière

Président : Gilbert Schuh, Morsbach.

Vice-Président délégué :

TIC : Bernard Lapp, Oeting.

Membres :

Joseph Scherer, Alsting /
André Spohr, Alsting /
Germain Metzinger, Bousbach /
Constant Kieffer, Bousbach /
Jean-Luc Schwartz, Diebling /
Roger Hesse, Farschviller /
Thierry Homberg, Forbach /
Francis Claussner, Forbach /
Germain Klein, Morsbach /
Marcelle Cocciolone, Morsbach /
Bernard Anselmier, Petite-Rosselle /
Gérard Bruck, Petite-Rosselle /
Pierre Steininger, Rosbruck /
Paul Balandras, Spicheren /
Joseph Klose, Stiring-Wendel /
Jean Dyczka, Stiring-Wendel /
Dominique Mertz, Théding.

Fonctionnaires référents :

Nejla Gul, Jean Paul Mallamaci (TIC).

Aménagement de l'espace communautaire

Président : Jean-Bernard Martin, Cocheren.

Vice-Présidents délégués :

Transport : Gérard Mittelberger, Petite-Rosselle /
Tourisme : Ralph Klein, Tenteling.

Membres : Jean-Luc Breda, Behren-lès-Forbach /

Constant Kieffer, Bousbach /

Aloyse Freyberger, Cocheren /

Honoré Greff, Diebling /

Jean-Luc Schwartz, Diebling /

Roger Hesse, Farschviller /

Albert Gerhard, Folkling /

Pierre Heintz, Forbach /

Carmen Harter-Housel, Forbach /

Martine Pilavyan, Forbach /

Marie-Christine Roche, Forbach /

Marie-Antoinette Gerolt, Forbach /

Thierry Homberg, Forbach /

Hubert Wack, Nousseviller-Saint-Nabor /

Jean-Paul Rupp, Oeting /

Dominique Gauer, Oeting /

Gérard Bruck, Petite-Rosselle /

Bernard Anselmier, Petite-Rosselle /

Pierre Steininger, Rosbruck /

Gabriel Bastian, Schoeneck /

Eugénie Andres, Stiring-Wendel /

Bernard Decker, Stiring-Wendel /

Jean Dyczka, Stiring-Wendel /

Yannick Le Blanc, Stiring-Wendel /

Constant Flauss, Tenteling /

Jean-Paul Hilpert, Thédling.

Fonctionnaires référents :

Laure Ferré, Benoît Guigonet.

Cohésion sociale et santé

Président : Francis Claussner, Forbach.

Vice-Présidents délégués :

Habitat : Jérôme Dibo, Behren-lès-Forbach /

Contrat Urbain de Cohésion Sociale :

Alain Marchetto, Folkling /

Jeunesse, Sport, Culture et Loisirs :

Germain Metzinger, Bousbach /

Enseignement Supérieur et Formation :

Jean-Luc Schwartz, Diebling.

Membres :

Arthur Caria, Behren-lès-Forbach /

Constant Kieffer, Bousbach /

Marie-Thérèse Pfeiffer, Cocheren /

Pierre Heintz, Forbach /

Ahmed Arab, Forbach /

Carmen Harter Housel, Forbach /

Marie-Christine Roche, Forbach /

Marie-Antoinette Gerolt, Forbach /

Christophe Durand, Forbach /

Gérard Grosse, Metzling /

Bernard Lapp, Oeting /

Gaetano Cigna, Petite-Rosselle /

Marie-Claire Paris, Petite-Rosselle /

Francis Schmitt, Rosbruck /

Jean-Claude Loegel, Schoeneck /

Bernard Decker, Stiring-Wendel.

Fonctionnaires référents :

Laure Ferré, Sophie Rennert.

Environnement et développement durable

Président : Jean-Claude Holtz, Stiring-Wendel.

Vice-Président délégué :

Déchets Ménagers : Jean-Paul Hilpert, Thédling.

Membres : Calogero Natale, Behren-lès-Forbach /

Patrick Meurer, Behren-lès-Forbach /

Serge Ettighoffer, Behren-lès-Forbach /

Romain Flaus, Behren-lès-Forbach /

Constant Kieffer, Bousbach /

Aloyse Freyberger, Cocheren /

Marie-Thérèse Pfeiffer, Cocheren /

Honoré Greff, Diebling /

Jean-Luc Schwartz, Diebling /

Fabrice Meyer, Etzling /

Jean-Luc Jehin, Etzling /

Gilles Bignon, Farschviller /

Alain Marchetto, Folkling /

Pierre Heintz, Forbach /

Ahmed Arab, Forbach /

Guy Leitner, Forbach /

Marie-Christine Roche, Forbach /

Alain Flaus, Forbach /

Daniel Fritz, Kerbach /

Gilbert Schuh, Morsbach /

Marcelle Cocciolone, Morsbach /

Gaetano Cigna, Petite-Rosselle /

Marie-Claire Paris, Petite-Rosselle /

Francis Schmitt, Rosbruck /

Gabriel Bastian, Schoeneck, Jean Jung, Spicheren /

Paul Balandras, Spicheren /

Joseph Klose, Stiring-Wendel /

Bernard Decker, Stiring-Wendel /

Mireille Cinqualbre, Stiring-Wendel /

Yves Ludwig, Stiring-Wendel /

Jean Dyczka, Stiring-Wendel.

Fonctionnaire référent :

Benoît Guigonet.

Eau, assainissement et travaux

Président : Jean-Claude Hehn, Alsting.

Vice-Présidents délégués : Eau : Jean Jung, Spicheren /

Assainissement : Fernand Meyer, Metzling /

Travaux : Gilles Bignon, Farschviller.

Membres : André Spohr, Alsting / Romain Flaus, Behren-lès-Forbach / Constant Kieffer, Bousbach /

Jean-Luc Schwartz, Diebling / Alain Marchetto, Folkling / Pierre Heintz, Forbach /

Guy Leitner, Forbach / Marie-Christine Roche, Forbach / Alain Flaus, Forbach /

Daniel Fritz, Kerbach / Germain Klein, Morsbach / Hubert Wack, Nousseviller-Saint-Nabor /

Jean-Paul Rupp, Oeting / Dominique Gauer, Oeting / Gaetano Cigna, Petite-Rosselle /

Gérard Mittelberger, Petite-Rosselle / Pierre Steininger, Rosbruck / Hervé Malick, Spicheren /

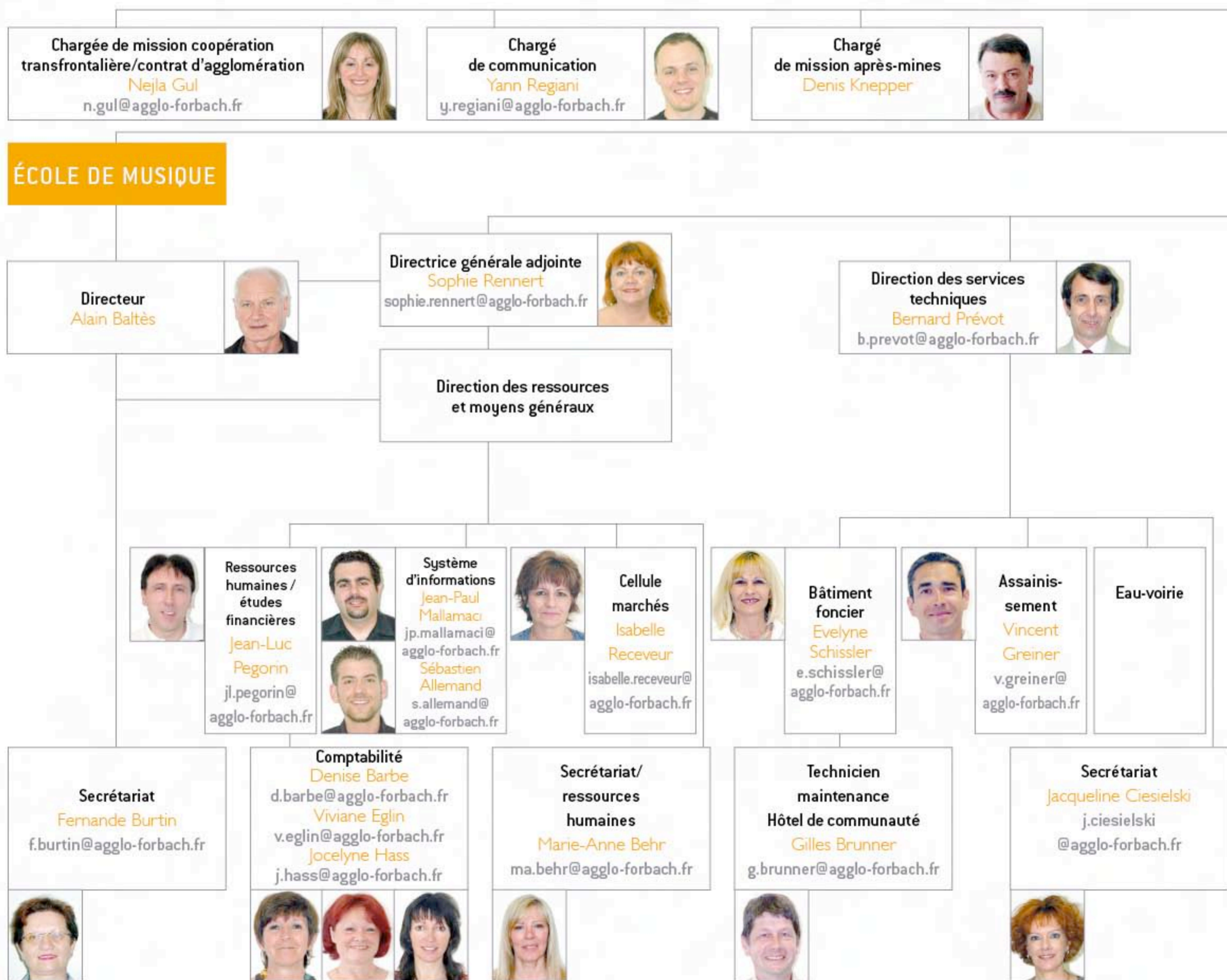
Jean-Claude Holtz, Stiring-Wendel / Jean-Paul Hilpert, Thédling.

Fonctionnaire référent :

Bernard Prévot.

LES AGENTS

La communauté d'agglomération Forbach Porte de France, c'est aussi toute une équipe d'agents à votre service. Zoom sur l'organigramme des services et de vos principaux interlocuteurs.



Président
Laurent Kalinowski



Directeur général des services
Jean Michels



Secrétariat
Gaëlle Scherer
g.scherer@agglo-forbach.fr



SIÈGE

PISCINE

Direction de l'environnement et des transports
Benoît Guigonet
b.guigonet@agglo-forbach.fr



Directrice générale adjointe
Laure Ferré
laure.ferre@agglo-forbach.fr



Directeur
Gérard Eglin



Direction de l'administration générale

Politique de la ville
Jean-Daniel Louis
jd.louis@agglo-forbach.fr
Laurent Hoellinger
l.hoellinger@agglo-forbach.fr
Corinne Riedinger
c.riedinger@agglo-forbach.fr



Transports
Maryline Allemand
m.allemand@agglo-forbach.fr



Déchets ménagers assimilés
Sébastien Woll
s.woll@agglo-forbach.fr



Agent technique
Richard Haushalter
r.haushalter@agglo-forbach.fr



Ambassadeurs du tri
Virginie Godefroy
v.godefroy@agglo-forbach.fr
Claude Muller
c.muller@agglo-forbach.fr



Suivi déchetteries
Valérie Bourgaud
v.bourgaud@agglo-forbach.fr



Secrétariat /service des assemblées
Sandrine Boivin
s.boivin@agglo-forbach.fr



Accueil
Joséphine Brunner
Grazia Vullo
courrier@agglo-forbach.fr

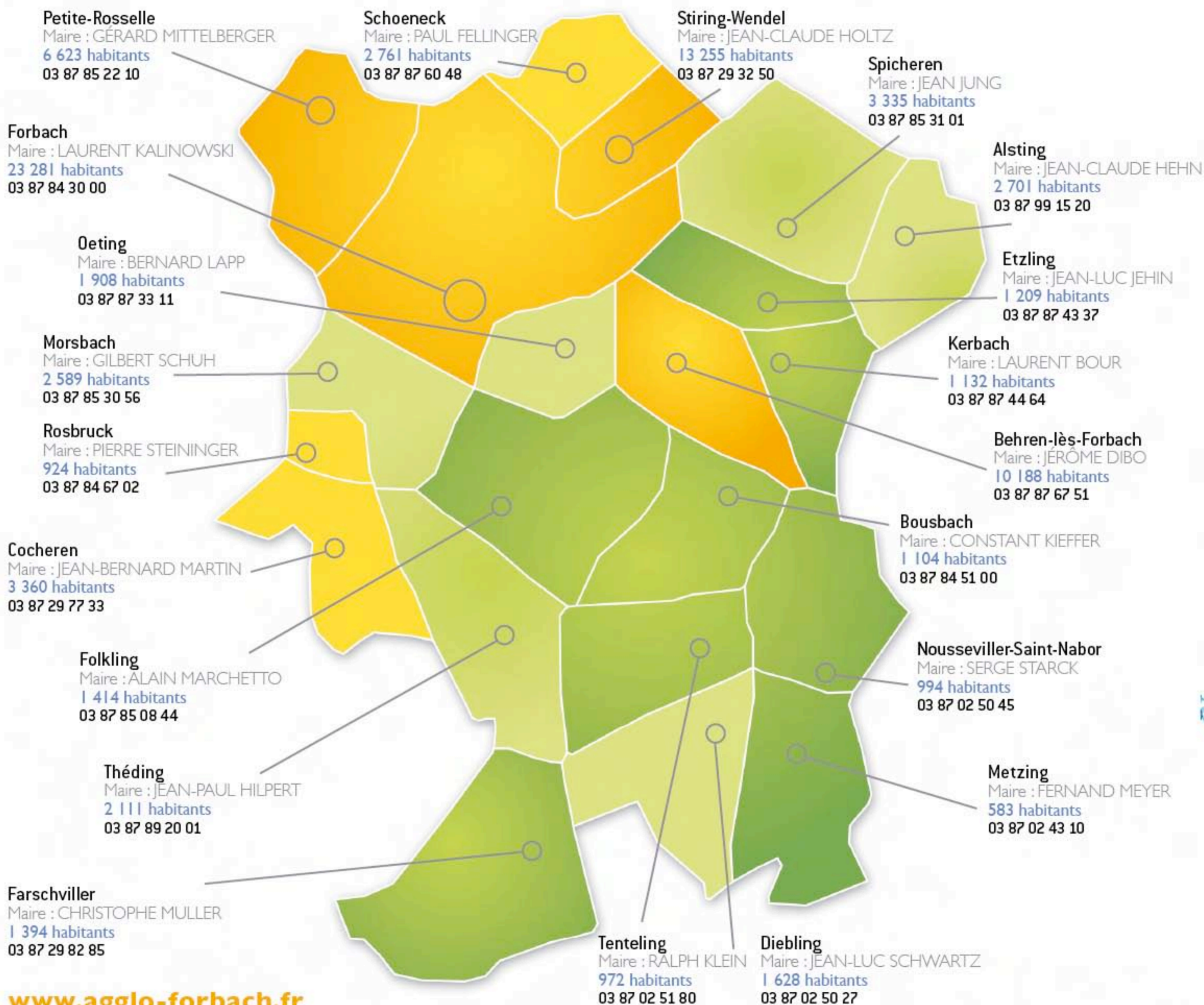


Secrétariat
Monique Pohl
piscine@agglo-forbach.fr



LA CARTE DE L'AGGLO

Pour clore notre tour d'horizon de la communauté d'agglomération Forbach Porte de France, nous vous proposons l'édition d'une carte de l'agglomération qui résume les principales caractéristiques du territoire.



www.agglo-forbach.fr

CONTACT : **Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France** • 110, rue des Moulins (ancien carreau de Marienau) • BP 70341-57 608 Forbach Cedex.
Tél. : **03 87 85 55 00** • Fax. : **03 87 85 42 57**. Accueil du public : **du lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30** • **Les vendredis semaines paires : 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00; Les vendredis semaines Impaires : 8 h 30 à 12 h 00.**